

Communiqué à l'adresse de HNE, du Conseil d'Etat, de la population et de la presse

Nous avons pris connaissance du communiqué de presse du 15 novembre d'HNE à propos de la situation concernant le site de La Chaux-de-Fonds. Il traduit l'aveuglement de l'institution face à la réalité politique et aux décisions populaires.

La perte d'activité progressive du site de la Chaux-de-Fonds et le transfert d'activités sur le site de Pourtalès sont des faits non contestables. Nous déplorons que HNE ne donne aucun signe tangible de vouloir mettre en œuvre la volonté du peuple.

HNE s'attarde à des détails et des interprétations discutables, il joue sur des mots qui ne changent rien à la situation de fait, pour masquer la réalité et discréditer les autorités législatives et exécutives de deux villes.

Si effectivement, avant 2017 HNE a consenti certains investissements indispensables à La Chaux-de-Fonds, en 2017 la tendance s'inverse : 1,7 Mo à La Chaux-de-Fonds, 7,3 Mo à Pourtalès

En fustigeant exagérément le recours des patients à d'autres organisations hospitalières, HNE semble ignorer la libre concurrence voulue par les lois sur la santé actuelle. Ce n'est pas en s'affaiblissant et en laissant le champ libre à d'autres acteurs de la santé que l'on gagne des parts de marché.

Nous relevons cependant dans le communiqué une information positive dans le contexte de nos inquiétudes actuelles : la présence du Centre du sein à La Chaux-de-Fonds est un élément que HNE juge utile de relever.

Nous comptons aussi sur le Conseil d'Etat pour qu'il veille à ce que HNE se conforme à sa volonté exprimée de ne prendre, pendant la période transitoire actuelle, aucune décision qui pourrait prêter à la mise en place de l'initiative. Cet engagement doit être respecté par HNE.

Nous n'attendons pas d'excuses ou une nouvelle « mise au point » de HNE mais des actes concrets et des signaux positifs immédiats qui rassurent la population et le personnel sur la volonté d'HNE de consolider rapidement le site de la Chaux-de-Fonds. Cela contribuera à redonner la confiance aux Neuchâtelois dans le site des Montagnes. Malgré tout, aujourd'hui, pour les activités qu'il continue à pouvoir assumer, grâce à des collaborateurs remarquables, il reste un établissement hospitalier digne de la confiance des patients et des médecins.

Au nom des signataires des interventions sur l'hôpital lors du Conseil Général commun Le Locle - La Chaux-de-Fonds du 14 novembre, les premiers signataires :

Maria Belo, présidente du Conseil général de La Chaux-de-Fonds
Oskar Favre, président du Conseil Général du Locle
Nathan Erard, conseiller général POP
Claude-André Moser, conseiller général PLR
Contacts : erardn@gmail.com , ca.moser@sunrise.ch